



conservatoire

à rayonnement départemental

Place de la République - CS 80509

36 012 CHATEAUROUX Cedex

Tél : 02 54 08 35 70 - Fax : 02 54 08 34 62

conservatoire@chateauroux-metropole.fr



CHATEAUROUX  
Métropole

## Modalités de paiement année scolaire 2016-2017

*Le paiement des frais de dossier et des frais de scolarité (droits de scolarité et/ou droits d'inscription) se fait auprès du Conservatoire.*

*Les chèques doivent être libellés à l'ordre de "Régie Recettes CRD Châteauroux".*

### **1) FRAIS DE DOSSIER**

21 € de frais de dossier sont dus pour inscription ou réinscription et restent acquis même en cas de démission. Cette somme est payable au dépôt du dossier. Tout dossier non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

### **2) FRAIS DE SCOLARITE**

Les frais de scolarité sont calculés par rapport aux enseignements et aux cursus choisis et au lieu de domicile suivant une grille tarifaire votée par le Conseil municipal.

Ces frais représentent une cotisation annuelle indivisible. Le paiement, échelonné en trois fois, est une facilité consentie par la Ville.

*Un changement d'adresse en cours d'année ne donnera pas lieu à un nouveau calcul de la cotisation.*

#### **Exonération**

L'exonération de la cotisation ne sera possible que si la démission est formulée par écrit **avant le 15 novembre auprès du service Gestion Scolaire du Conservatoire (cf article 7.4.1 du règlement intérieur).**

#### **Échelonnement**

*Vous recevrez les appels de cotisations suivants :*

- en novembre 1<sup>er</sup> tiers
- en janvier 2<sup>ème</sup> tiers
- en avril 3<sup>ème</sup> tiers
- en septembre participation aux frais d'entretien de l'instrument mis à disposition par le CRD pour la période de juillet à septembre.

---

#### **Partie à retourner datée et signée au Conservatoire avec le dossier de réinscription**

Je soussigné(e) ..... responsable de l'élève .....  
ou ..... élève majeur, déclare avoir pris connaissance des modalités d'enseignement, des obligations d'assiduité ainsi que des modalités de paiement (voir ci-dessus). J'ai pris bonne note qu'en cas de démission non formulée par écrit **avant le 15 novembre de l'année scolaire en cours**, je devrai m'acquitter de la totalité des frais de scolarité (droits de scolarité et/ou droits d'inscription).

A ....., le .....  
Signature

**Je souhaite m'acquitter de ma cotisation en :**

1 échéance      ou       3 échéances